

Traduction et transfert : pour une démarche intégrée

Translation and Transfer: Towards an Integrated Approach

Lieven D'hulst

Volume 22, numéro 2, 2e semestre 2009

Littérature comparée et traductologie littéraire : convergences et divergences
Comparative Literature and Literary Translation Studies: Points of Convergence and Divergence

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/044827ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/044827ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association canadienne de traductologie

ISSN

0835-8443 (imprimé)
1708-2188 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

D'hulst, L. (2009). Traduction et transfert : pour une démarche intégrée. *TTR*, 22(2), 133–150. <https://doi.org/10.7202/044827ar>

Résumé de l'article

La métaphorisation récente du concept de « traduction » tend à faire de ce dernier un équivalent, voire un substitut du concept de « transfert ». Une telle évolution, loin de rapprocher les études de traduction et la littérature comparée, suscite un éventail de problèmes aux plans théorique, méthodologique et analytique. L'article passera ces derniers en revue, avant de proposer une démarche intégrée, où le concept de transfert, défini comme un processus de circulation entre les systèmes littéraires, leurs sous-systèmes et leurs modèles de communication sera corrélé à la traduction. Suit une analyse d'un cas concret, encore inexploré par les historiens ou par les comparatistes : la migration massive au nord de la France de familles belges au XIX^e siècle, une migration qui s'accompagne d'un vaste processus de transfert d'un ensemble d'attitudes, de croyances, de savoirs et de savoir-faire investis dans les pratiques sociales, professionnelles ou culturelles du migrant. Quant aux pratiques verbales et littéraires, on observera que ce processus agit moyennant des procédures comme la traduction, l'imitation, l'édition, l'anthologie et le compte rendu. Ces techniques s'appliquent surtout à des genres mineurs et oraux tels que la chanson.

Traduction et transfert : pour une démarche intégrée

Lieven D'hulst

En guise d'introduction

Face aux nombreuses prospectives récentes sur la littérature comparée¹, et face à celles en particulier qui s'évertuent à redéfinir les relations entre la littérature comparée, les « area studies », les études culturelles ou les études de traduction, on est tenté de prendre du recul; non pas un recul critique, qui ne ferait qu'ajouter aux diagnostics existants, neutres ou plus souvent provocateurs² : plutôt un recul historique, qui invite à manier avec circonspection les notions de « progrès », de « tournant », de « déclin » ou encore de « crise » en sciences humaines, en littérature comparée ou en études de traduction, tout en se donnant les moyens de comprendre la logique interne à l'évolution des relations interdisciplinaires.

Il ne peut évidemment être question d'entreprendre ici une réflexion générale sur la nature d'un tel recul historique, ni sur ses fondements théoriques ou sur ses méthodes. Nous proposerons plus modestement quelques réflexions sur trois questions qui touchent de près le thème de ce numéro. Quel est l'apport d'une perspective historique à l'étude des relations entre études de traduction et littérature comparée? Comment

1 Pour une mise au point récente, voir Didier Coste (2005).

2 Du moins par leur titre, comme celui-ci, glané au hasard : « The Natural Enemy of Comparative Literature is Translation » (S. Corngold, 2000).

élaborer une méthodologie qui cherche à intégrer les études de traduction et de transfert? Comme aborder concrètement une étude de cas? Il s'agira plus précisément, pour ce troisième point, de présenter dans les grandes lignes une étude des relations entre les procédures de traduction et de transfert au sein d'un corpus de chansons produites ou diffusées au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle dans deux zones, l'une urbaine, l'autre rurale, du nord de la France³.

1. Du regard historique sur les relations entre les disciplines

Pour en rester aux deux disciplines qui nous réunissent ici, il n'est pas exagéré d'affirmer que l'histoire des rapports entre la traductologie et la littérature comparée reste en partie à écrire. D'ordinaire, en effet, les commentaires rétrospectifs qui accompagnent les essais de synthèse sont tour à tour partiels et partiels : ils ciblent des découpages spatio-temporels et un nombre limité de courants de pensée; ils précisent rarement au départ leurs choix et leurs présupposés d'historien, cependant que ces derniers sont le lot de tout travail historique. Certes, il faudrait plutôt appeler ce dernier historiographique, s'agissant d'une démarche rigoureusement fondée sur le plan méthodologique (cf. D'hulst, 2007b).

Évoquons pour faire bref deux tâches urgentes d'une telle historiographie, qui le plus souvent demeurent implicites dans les études de synthèse et à plus forte raison dans les déclarations prophétiques sur la « mort » de la littérature comparée de type « eurocentrique » (Spivak, 2003) ou sur l'extension de la « zone » de la traduction (Apter, 2006) : études qui ont tendance à présenter la littérature comparée et les études de traduction comme des

3 Cette recherche est menée de concert avec des historiens de la culture et de l'éducation, au sein du Centre d'histoire des relations interculturelles (CHIR) de la K.U.Leuven, Campus Kortrijk (http://www.kuleuven-kortrijk.be/nl/Onderzoek/Letteren/chir/chir_fr); voir également Elien Declercq et Lieven D'hulst (2010). Je remercie Elien Declercq de m'avoir procuré une série de références ainsi que les textes de plusieurs chansons populaires.

disciplines homogènes par leurs objets et leurs méthodes, – ce qu’elles ne sont pas⁴.

En premier lieu, l’historien doit résoudre la question du choix de son objet : étudier l’histoire d’une discipline et de ses rapports avec d’autres disciplines impose des sélections à partir d’un éventail de facteurs institutionnels et discursifs. On citera pour commencer les dispositifs d’enseignement et de recherche, les revues et collections éditoriales, les colloques, les agents de production et de distribution des textes et les agrégations d’idées et de personnes en des structures dites paradigmatiques. On citera ensuite des facteurs discursifs également nombreux et complexes : les métalangages, les concepts agencés en structures argumentatives ou les divers genres réflexifs (essai, théorie, compte rendu).

En deuxième lieu, il est nécessaire de fixer les différentes visées, analytiques, historiques, théoriques ou pragmatiques qui sous-tendent les démarches réflexives, visées auxquelles les historiens ont rarement accordé l’attention qu’elles méritaient. Dans un article récent, par exemple (D’hulst, 2008), nous avons essayé d’analyser les principaux problèmes liés à l’usage massif et transdisciplinaire du concept de traduction culturelle : les imprécisions sémantiques dues aux présupposés informulés des chercheurs, en particulier quant aux rapports avec la traduction dite « naturelle » ; ensuite, la difficulté qui consiste à reconstituer les procédures textuelles et intersémiotiques sollicitées par ce concept. Mais au lieu de plaider pour une sorte d’attitude écologique face à l’usage du concept de « traduction culturelle », par exemple en proposant de l’abandonner tout simplement ou de restreindre son application au domaine de l’échange non verbal, nous avons plaidé pour une démarche historiographique combinant des concepts de traduction et des concepts d’ethnographie linguistique et ceci afin de pouvoir analyser l’origine, les caractéristiques, les évolutions et migrations du concept de traduction culturelle.

4 Il suffit de se référer au cas de la France, par exemple, où les contacts entre la traductologie dite appliquée et la traductologie dite littéraire sont très peu élaborés, l’une et l’autre étant affectées à différents départements ou Facultés. Voir, par exemple, l’analyse par Astrid Guillaume (2007).

Derrière cette visée, qui est, rappelons-le, historiographique, figure ce double constat : bien d'autres disciplines se servent du même concept et ce dernier investit parallèlement des pratiques culturelles et notamment littéraires, comme des romans, parmi lesquels on citerait des œuvres fortes de notre temps, comme *Les grandes marées* (1978) de Jacques Poulin ou *Lost in Translation. A Life in a New Language* (1989) d'Eva Hoffman. Loin de contester d'un seul tenant la légitimité du concept de traduction culturelle à partir d'une perspective traductologique, l'historien a pour vocation de comprendre comment et pourquoi le concept de traduction culturelle se répand comme il le fait dans les pratiques et les disciplines, la traductologie comprise.

Rapportons maintenant les réflexions qui précèdent au thème de ce numéro et déclinons ce thème selon deux séries de questions. La traductologie a-t-elle été, est-elle, et depuis quand et pourquoi, « au cœur » (ou « en marge ») de la littérature comparée? La traductologie littéraire devrait-elle, et comment, être « au cœur » (ou « en marge ») de la littérature comparée? Deux visées différentes, chacune possédant sans doute sa propre légitimité : c'est à l'historiographe que reviendra la tâche de décrire les enjeux de chacune. D'un tel point de vue, le tableau devient d'une complexité telle qu'il défie toute conclusion hâtive. La nécessité de conjuguer de nombreux facteurs institutionnels et discursifs et la nécessité de prendre en compte plusieurs visées invitent plutôt à la prudence, voire au scepticisme face à des considérations péremptoires sur l'avenir de la littérature comparée ou des études de traduction. Est-ce pour cette raison que n'affluent pas les candidats pour entreprendre une étude historiographique digne de ce nom⁵?

2. De l'histoire des disciplines à l'analyse des pratiques

Nul doute que l'histoire des deux *disciplines* peut révéler des rapports insoupçonnés, qu'elle peut même rétablir entre l'une

5 La remarque s'applique au même titre aux disciplines prises séparément, certainement pour le XX^e siècle, qui voit pourtant la recherche s'émanciper d'une manière inégale dans l'histoire.

et l'autre des logiques évolutives au premier abord invisibles. Mais la perspective historique peut-elle, moyennant de tels relais, déboucher sur d'autres savoirs? Peut-elle, en l'occurrence, inspirer une méthodologie applicable à l'étude historique des *pratiques* que sont la traduction et d'autres procédures de transfert interculturel? L'espace manque pour entrer dans le détail des articulations d'une perspective historique et d'une perspective analytique. La (trop) brève ébauche qui suit devrait au moins aider à montrer le contexte du programme de recherche que nous aimerions présenter dans un troisième temps.

Tant la littérature comparée que les études de traduction ont cherché à comparer ce qui se laisse comparer : des auteurs, des œuvres, des processus de communication, des courants littéraires ou artistiques, des théories et d'autres modes de réflexion, – bref, des ensembles constitués et doués par hypothèse d'une certaine autonomie qui leur confère le statut d'objets passibles d'une mise en regard. En plus, les études de traduction, singulièrement les études descriptives, ont eu l'avantage considérable de pouvoir donner à la comparaison un statut précis et de l'assortir d'une méthode d'analyse destinée à révéler des différences entre les textes comparés, c'est-à-dire aussi bien les traductions et leurs originaux que les traductions et d'autres textes en langue-cible.

Il n'en allait pas de même pour des pratiques pourtant courantes comme l'imitation ou l'adaptation⁶, pour lesquelles la réflexion théorique et surtout méthodologique était, et continue d'être, nettement moins élaborée, – sans doute pour cause : il s'agit de pratiques qui n'offrent pas les mêmes degrés de correspondance, ni les mêmes extensions sémantiques ou formelles. Une même source textuelle, par exemple, peut donner lieu aussi bien à une imitation partielle qu'à une adaptation dans un autre système de signes.

6 Singulièrement, au XIX^e siècle : « The Victorians had a habit of adapting just about everything – and in just about every possible direction; the stories of poems, novels, plays, operas, paintings, songs, dances, and *tableaux vivants* were constantly being adapted from one medium to another and then back again » (Hutcheon, 2006, p. xi).

De fait, si l'on se tourne vers la comparaison entre des pratiques verbales, on comprend sans peine que les théories du texte, au vu des opérations discursives complexes qui peuvent relier un hypertexte et son hypotexte, ne se soient pas contentées des répartitions élémentaires entre des traductions et des textes dits originaux en langue-source et en langue-cible. Citons pour mémoire les principales opérations intertextuelles étudiées par Genette, en plus de la traduction : la citation, la référence, l'allusion, le plagiat, la parodie, le pastiche, l'imitation (Genette, 1982).

En contrepoint, s'il s'agit d'intégrer ces opérations à une perspective fonctionnelle, d'étudier donc le comment et le pourquoi de leur conjugaison au sein de la relation hypertextuelle qui relie des œuvres qui appartiennent à *plusieurs littératures*, on ne peut se passer, semble-t-il, d'une démarche de type comparatiste. C'est sur ce point qu'il convient de citer l'apport majeur des théories du transfert interculturel, qui se fondent sur un principe d'extension analogue à celui des théories du texte, tout en dépassant de beaucoup l'unité textuelle proprement dite : désormais, le réseau des opérations étudiées inclut des transpositions intersémiotiques ainsi que les démarches institutionnelles d'agents et d'autres instances en relation avec le processus de transfert.

Parmi les travaux qui cherchent plus précisément à intégrer les études de traduction et les études de transfert, on citerait volontiers ceux de Suzanne Göpferich (2007) et surtout ceux d'Itamar Even-Zohar (1997) et de Rachel Weissbrod (2004). Avec ces derniers chercheurs, en particulier, nous partageons l'idée qu'il convient à cette fin d'élaborer une méthodologie commune aux deux pratiques. Ainsi, on pourrait étendre l'étude des normes traductives à l'ensemble des produits transférés en culture-cible, sachant que cette méthodologie est élaborée en détail et qu'elle a été fréquemment testée en études descriptives de la traduction. Certes, pareille extension soulève le problème déjà signalé de la sélection des procédures de transfert, dont certaines ne se laissent pas facilement reconnaître comme telles. Comme quoi, il paraît impérieux de procéder par une démarche de type « bottom up », fondée sur l'observation d'un nombre limité d'objets choisis dans un espace-temps précis. À titre d'exemple, l'essai qui suit vise

à montrer l'agencement de quelques procédures de transfert, y compris des traductions.

3. Transfert et chanson en zone urbaine

Au XIX^e siècle, qui est le siècle des nationalismes, on y reviendra, la France du Nord (les départements du Nord et du Pas-de-Calais) héberge trois types de migrants belges, et plus précisément de migrants flamands : les frontaliers, les saisonniers et les résidents domiciliés⁷. Le troisième groupe, assez rapidement nationalisé, surtout à partir de la fin du siècle, s'installe à Lille et dans les villes-satellites Tourcoing, Roubaix ou Wazemmes, où sont également établies les usines qui emploient les migrants. On peut estimer à plusieurs centaines de milliers le nombre des personnes qui se sont ainsi déplacées, principalement au cours du dernier tiers du siècle, avec une très forte concentration à Roubaix, où plus de 50 % de la population est belge, surtout flamande, entre 1872 et 1891⁸.

Cette migration massive s'accompagne d'un vaste processus de transfert d'un ensemble d'attitudes, de croyances, de savoirs et de savoir-faire investis dans les pratiques sociales, professionnelles ou culturelles du migrant. Bien entendu, celles-ci n'ont pas été conservées telles quelles, ayant subi des adaptations, notamment sous l'effet de résistances fortes de la part de la culture d'accueil (voir Danielle Delmaire, 1994). Quant aux pratiques verbales, qui nous intéressent en l'occurrence, on est frappé du fait que leur transfert a donné lieu à un ensemble de productions qui hésitent, de 1870 à 1914, entre l'adoption du français ou du dialecte picard et la conservation du flamand. On notera ensuite que les productions « littéraires⁹ » imprimées ne

7 Pour une analyse détaillée de la notion de frontière, voir la thèse de Firmin Lentacker (1974).

8 Pour une vue d'ensemble, voir l'article de Michel David *et al.* (1995).

9 Si nous nous servons de cette qualification sans doute approximative au regard de l'éventail des pratiques culturelles du migrant faiblement institutionnalisées, c'est simplement pour rappeler la généricité d'une pratique qui au cours du siècle accède à la « littérature ».

sont guère en flamand, à la différence de productions orales ou encore de productions non littéraires, telles que des quotidiens : certains, surtout au tournant du siècle, connaissent des éditions en français et en flamand (*La Croix du Nord/Het Vlaamsch kruis*); d'autres sont imprimés en Flandre avant d'être expédiés dans le Nord (*De stem uit het vaderland, Het Volk van Vlaanderen, Het Volksrecht*¹⁰) ; d'autres, enfin, sont en picard régional, tout en donnant quelquefois des articles en flamand (*L'Roubaigno*). Une étude comparée s'imposerait en conséquence, qui pourrait donner à voir, selon les types de pratiques, diverses procédures de transfert, dont la traduction.

Le processus de transfert semble donc le plus intense entre les minorités ou périphéries culturelles qui se côtoient de part et d'autre de frontières nationales, à savoir la périphérie française du Nord, singulièrement picarde¹¹, et la périphérie flamande. Il donne lieu à un éventail de productions qui ne répondent pas aux mêmes normes selon qu'il s'agit de situations d'énonciation orales ou écrites, littéraires ou non littéraires. Ainsi, le chansonnier ou le journaliste ouvrier peut fort bien s'exprimer en flamand dans la vie associative, qui était très intense à l'époque (voir Paul Delsalle, 1991, p. 119; Tom Verschaffel et Saartje Vanden Borre, à paraître), ou dans des organisations syndicales de Flamands, tandis que le passage à l'écrit transite par l'usage du dialecte régional ou du français.

Voyons de plus près les productions littéraires : celles que nous avons pu observer sont principalement le théâtre des marionnettes et les chansons ouvrières en picard de Roubaix et de Lille : ces dernières, en particulier, se servent de procédures de transfert comme des références et allusions à des situations et des objets flamands, des expressions et des citations de termes flamands (y compris des jurons comme « pot'fer deck »), des calques de structures syntaxiques et la mise en scène d'énonciateurs et de personnages flamands souvent stéréotypés (comme les ivrognes, rebelles, naïfs, roux et travailleurs). Ainsi,

10 Traductions : *La voix de la patrie, Le peuple de Flandre, Le droit du peuple*.

11 Avec des traits distinctifs lillois, tourquennois ou roubaisiens.

telle chanson où Victor Capart, né Flamand, se met en scène et ce faisant cherche à légitimer la trajectoire qui est la sienne, et qui le conduit à sa naturalisation en tant que Français :

J'su contint j'ai servi la France
Je m'su fait naturalisé
Je n'demande po faire connaissance
Avec boulet d'canon rayé [...]
Cabarétéé donn'enne bouteille
God'ferdum j'ervin du Tonkin [...]
Tchan qu'j'ai parti ête militaire
J'avo du mal d'dire in français
De l'ratatouille à pomme de terre
Et du mouton chu'é po mauvais
Ach'teur faut po qu'cha vous étonne
Tchan qu'in veut m'parler in flamind
J'répond tout d'suite qualifestône
Je suis un français de Menin. (« Le retour du naturalisé »¹²)

De telles postures doubles, transitoires, sont l'une des modalités littéraires par lesquelles s'exprime l'identité « hybride » ou interculturelle du migrant flamand : elles répondent à la nécessité pour celui-ci de gérer la mémoire des origines et l'appel intense à l'assimilation française. Ce dernier s'exprime notamment par l'imposition généralisée du français dans l'enseignement primaire, mais également par des pressions sociales et professionnelles sur les travailleurs et leurs familles, comme l'atteste indirectement la chanson anonyme suivante :

I's ont pris tous l's implois
Qui sont ach'teurs gâtés,
On les vot tout partout
Mêm' dins les sociétés;
Houplines est devenu belge

12 Traduction : Je suis content j'ai servi la France / Je me suis fait naturaliser / Je ne demande pas de faire connaissance / Avec boulet de canon rayé / Cabaretier donne une bouteille / Merde je reviens du Tonkin / Quand je suis parti pour être militaire / J'avais du mal à parler en français / De la ratatouille et de la pomme de terre / Et du mouton ce n'est pas mauvais / Maintenant il ne faut que cela vous étonne / Quand quelqu'un veut me parler en flamand / Je réponds tout de suite je ne comprends pas / Je suis un Français de Menin.

Et si cha dur' longu'mint,
 Vous verrez dins l'commune
 Un tout petit roi flamind. (« Les entêtés d'Houplines¹³ »)

L'adoption du français, quant à elle, est un signe éminent de consécration : elle accompagne généralement la publication des chansons sous forme de recueils où celles-ci s'entourent, le cas échéant, de poésies ou de récits en prose. Il y est désormais difficile de distinguer les postures de migrants comme Capart ou Jules Watteuw et celles de chansonniers français comme Alexandre Desrousseaux ou Louis Catrice¹⁴.

En d'autres termes, la chanson des migrants et la chanson des Français finissent par se croiser et chacune conjugue, lorsqu'elle met en scène le migrant, des traits stéréotypés de ce dernier. Cette « hybridation », loin d'être réductible à une simple assimilation de la première par la seconde, conduit au contraire à l'émergence d'un genre nanti de caractéristiques distinctes qui en font l'une des expressions fortes de la culture populaire du Nord industriel. Corrélativement, les chansons flamandes proprement dites n'ont pas de place dans cette nouvelle identité, ou du moins nous n'en avons pas trouvé trace¹⁵; même les mélodies qui accompagnent les textes des chansons sont empruntées à des mélodies françaises existantes.

13 Houplines est une commune près d'Armentières dans l'arrondissement de Lille. Traduction : Ils ont pris tous les emplois / Ils sont maintenant gâtés / On les voit tout partout / Même dans les sociétés / Houplines est devenue belge / Et si cela dure longtemps / Vous verrez dans la commune / Un tout petit roi flamand.

14 Ainsi l'*Almanach chantant du chansonnier Victor Capart pour l'année 1899* (Roubaix, Imp. J. Lobel, 1899), à rapprocher des *Chansons et pasquilles lilloises* d'Alexandre-Joachim Desrousseaux (Lille, Impr. Danel, 1885).

15 On notera en revanche l'existence d'une bibliothèque franco-flamande à Roubaix, notamment attestée par les *Almanachs pour Roubaix* de 1875 et 1876.

4. Traduction et chanson en zone rurale

Comparons maintenant les normes qui gèrent les procédures de transfert que nous venons de décrire avec celles que donne à voir la gestion de chansons flamandes traditionnelles diffusées dans l'espace rural des mêmes départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ces chansons se distinguent sur quatre points au moins des premières : elles relèvent des pratiques culturelles de citoyens français demeurés bilingues en Flandre française; coupées de la culture belge-flamande contemporaine, elles forment un patrimoine qui ne se renouvelle plus guère; elle n'interagit pas avec des chansons françaises folkloriques ni avec des chansons dialectales; elles manquent de dispositifs institutionnels, et notamment de ceux qui assurent leur diffusion sous forme imprimée (recueils, almanachs).

Ainsi s'explique le souci de conservation avec lequel les agents culturels abordent la culture flamande populaire qu'ils estiment menacée dans son existence¹⁶. Le recueil procuré par Edmond de Coussemaker sous le titre *Chants populaires des Flamands de France* (1856) cherche à concilier les deux entités que sont la « France » et les « Flandres », en se référant explicitement au décret impérial de 1852 qui ordonne la publication d'un « Recueil général des poésies populaires de la France » :

Par décret du 16 septembre 1852, l'Empereur a voulu qu'il fût élevé à la gloire nationale un de ces vastes monuments littéraires, destiné à consacrer les souvenirs les plus chers à tout grand peuple, ceux qui se rattachent à son origine. Ce monument comprendra toutes les poésies populaires et traditionnelles de la France, sans exclusion de celles qui seraient conservées dans les idiomes des diverses provinces. [...] S'il est temps qu'on songe à réunir les documents concernant les mœurs et les traditions de chaque peuple, cela est surtout urgent pour ceux des Flamands de France. Les derniers vestiges de la civilisation flamande dans le nord de la France sont près de s'engloutir dans l'oubli. (p. III, IV)

16 L'histoire leur a donné raison, même si l'analyse des modes de survie de la culture flamande populaire au XX^e siècle reste en partie à faire. Pour une présentation générale, voir l'étude de Timothy Baycroft (2004).

Mais l'on voit bien que le propos de l'éditeur flamand contient aussi une prise de position défensive à l'endroit de l'administration centralisatrice, qui interdit, parallèlement, l'enseignement du flamand dans les écoles primaires : « La langue française, la seule qu'il soit permis d'enseigner dans les écoles primaires, étend de plus en plus sa domination. Ses envahissements sont tels que, dans quelques années, les personnes sachant lire et écrire le flamand seront rares; ce qui ne laisse pas d'être regrettable à plus d'un point de vue » (p. VII). Et de souligner le caractère d'originalité que les provinces donnent à leur langue, et d'incriminer une décision qui n'atteint pas les autres langues enseignées en Flandre française (l'anglais, l'allemand, l'italien), et de rappeler que comme les Flamands de Belgique, les Flamands de France ont une littérature : « ils sont en voie de prouver qu'ils ont participé et contribué à cette civilisation flamande qui a eu ses phases glorieuses et originales » (p. VII).

Les tensions entre la défense d'une identité ethnique qui s'exprime par l'« héritage sacré du peuple » (p. V) qu'est la langue et la politique assimilatrice française se manifestent non seulement dans l'Introduction, mais également dans les manières de présenter les textes proprement dits; il s'agit singulièrement de traductions.

Celles-ci font donc office de procédure de transfert privilégiée pour la transmission de la chanson populaire. À quelle fin? Il s'agit en effet de versions en prose, dépouillées des structures de la poésie mais également de la mélodie qui accompagne le seul texte original : elles ne se laissent aucunement comparer ou assimiler aux chansons françaises. Au contraire, il s'agit plutôt de souligner leur caractère distinct et de faire reconnaître ce dernier, en rapprochant la chanson flamande des autres traditions populaires européennes, principalement belgo-flamandes, hollandaises et allemandes. Nous sommes en présence d'une quête de légitimité culturelle à défaut d'une légitimité littéraire.

Cette quête est attestée par de nombreux commentaires du traducteur qui soulignent le caractère « naïf », « frais », « populaire », « simple » des textes et mélodies flamands. Elle est également attestée par de subtiles interventions du traducteur,

qui évite autant qu'il le peut les hétérolinguismes¹⁷, qui adapte les noms de personnes (« Pierken » et « Klaciken » deviennent « Pierre » et « Nicolas », par exemple), qui relève le niveau de la langue populaire flamande et qui aplanit dans un style homogène les différents états historiques du flamand. Voici un extrait d'une chanson célèbre et de sa traduction :

Het waren twee koningskinderen
Zy hadden malkander zoo lief;
Zy konden byeen niet komen,
Het water was al te diep.
Wat deed zy? zy stak op drie keersen,
Als 's avonds het dagelicht zonk.
« Och! liefste, komt, zwemt er over! »
Dat deed 's konings zone; was jonk. (p. 188)

Deux enfants de roi s'aimaient d'un mutuel amour. Ils ne pouvaient s'approcher l'un de l'autre, l'eau était profonde. Que fit la jeune fille ? Elle alluma trois flambeaux le soir quand le jour eut disparu. « Mon ami, dit-elle, viens à moi à la nage. » Ainsi fit le jeune fils de roi; il était bien jeune. (p. 190)

Loin de dynamiser et d'actualiser un genre ancien, la traduction cherche au contraire à le fixer en patrimoine à valeur testimoniale : elle sollicite du respect pour les vieilles chansons flamandes, singulièrement de la part de ceux qui cherchent à étendre de plus en plus la « domination » du français (p. VII).

Conclusion

L'exercice de comparaison qui précède voulait faire ressortir les principales différences entre deux manières de gérer des transferts entre cultures : la première consiste en un transfert interculturel de type discursif entre deux périphéries, belgo-flamande et picarde, moyennant le croisement de la chanson migrante avec la chanson populaire dialectale et française en milieu urbain; la seconde consiste en un transfert intraculturel de type institutionnel entre la chanson flamande en voie d'extinction en milieu rural et sa transformation en objet culturel doué de

17 Le « rommelpot » est conservé pour sa valeur artistique : « plusieurs peintres [l']ont représenté » (p. 94).

prestige grâce à l'intervention d'un éditeur-traducteur. Y eut-il des contacts entre les deux pratiques chansonnères? Rien n'est certain, même s'il est loisible de penser qu'au sein du contexte familial ou social intime des courées urbaines, des chansons flamandes ont pu survivre pendant un certain temps.

Cela étant, la comparaison voulait montrer, au-delà, que les procédures de transfert forment un réseau où il serait vain d'isoler la traduction : elle n'est certainement pas la procédure la plus importante du transfert interculturel, alors qu'on pourrait s'attendre à ce qu'elle y joue un rôle essentiel. Elle devient, en revanche, un vecteur irremplaçable du transfert intraculturel, alors qu'on s'interroge à quel public de lecteurs s'adressent ces traductions (flamands de souche ou français?). Absence inattendue, d'une part, et présence également inattendue, de l'autre. On imagine que les études descriptives de la traduction aient d'autres priorités que celles qui consistent à s'interroger sur des traductions absentes ou présentes, mais inattendues. En retour, la littérature comparée pourrait faire son miel de l'ensemble des autres procédures de transfert.

Bref, littérature comparée ou traductologie ou l'une dans l'autre et selon quelles proportions? Questions difficiles à trancher. D'une part, on comprend que la traductologie souhaite conserver son autonomie disciplinaire, enlevée de haute lutte, fût-ce au prix d'un désintérêt certain pour d'autres procédures de transfert. D'autre part, il n'y a aucune raison pour revenir sur les acquis méthodologiques des études de traduction quant à l'analyse du processus de la traduction ou de ses rapports à l'original. Ces acquis peuvent inspirer la mise au point de méthodes d'analyse similaires pour d'autres procédures de transfert.

Mais en vérité, à quoi bon trancher? Une visée historiographique résiste à une telle demande, qu'elle invite à remplacer par des propositions d'analyse conscientes de leurs enjeux et limites : des propositions sans lesquelles la promesse d'une alliance entre études de transfert, études de traduction et littérature comparée risque de ne pas dépasser, une fois de plus, la phase des déclarations d'intention.

K.U.LEUVEN

Références

APTER, Emily (2006). *The Translation Zone. A New Comparative Literature*. Princeton-Oxford, Princeton University Press.

BAYCROFT, Timothy (2004). *Culture, Identity and Nationalism: French Flanders in the Nineteenth and Twentieth Centuries*. Woodbridge, The Boydell Press.

BASSNETT, Susan (1991). « Translation and Ideology ». *Koinè*, 1, 2, pp. 7-32.

CORNGOLD, Stanley (2000). « The Natural Enemy of Comparative Literature is Translation ». *Literary Research*, 17, 33, pp. 22-28.

COSTE, Didier (2005). « Le Mondial de littérature ». *Acta Fabula*, 6, 3. Disponible à : <http://www.fabula.org/revue/document1096.php> [consulté le 3 mai 2008].

COUSSEMAKER, Edmond de (1856). *Chants populaires des Flamands de France recueillis et publiés avec les mélodies originales, une traduction française et des notes*. Gand, Imprimerie et Lithographie de F. et E. Gyselynck.

DAVID, Michel, Alain GUILLEMIN et Philippe WARET (1995). « L'intégration des Belges à Roubaix. Rapport de synthèse ». *Les cahiers de Roubaix*, 3, pp. 1-68.

DECLERCQ, Elien et Lieven D'HULST (2010). « The fate of a migrant language in Northern France (1880-1914): Flemish in song repertoire ». *International Journal of Multilingualism*, 7, 3, pp. 255-268.

DELMAIRE, Danielle (1994). « Les Vlaminques ou le dénigrement des immigrés belges (XIX^e siècle) ». Dans Pierre Jessenne, dir. *L'image de l'autre dans l'Europe du Nord-Ouest à travers l'histoire*. Villeneuve d'Ascq, CHRNÈN, pp. 179-195.

DELSALLE, Paul (1991). *Lille, Roubaix, Tourcoing : histoire et traditions*. Condé-sur-Noireau, Charles Corlet.

D'HULST, Lieven (2007a). « Comparative Literature versus Translation Studies: Close Encounters of the Third Kind? ». *The European Review*, 15, 1, pp. 95-104.

D'HULST, Lieven (2007b). « Questions d'historiographie de la traduction » Dans Harald Kittel, Armin Paul Frank, Norbert Greiner, Theo Hermans, Werner Koller, José Lambert et Fritz Paul, dirs. *Übersetzung, Translation, Traduction. Ein internationales Handbuch zur Übersetzungsforschung*. Berlin-New York, t. II, pp. 1063-1072.

D'HULST, Lieven (2008). « Cultural Translation: a Problematic Concept? ». Dans Antony Pym, Miriam Shlesinger et Daniel Simeoni, dirs. *Beyond Descriptive Translation Studies. Investigations in Homage to Gideon Toury*. Amsterdam et Philadelphia, John Benjamins, pp. 221-232.

EVEN-ZOHAR, Itamar (1997). « The Making of Cultural Repertoire and the Role of Transfer ». *Target*, 9, 2, pp. 373-381.

GENETTE, Gérard (1982). *Palimpsestes : la littérature au second degré*. Paris, Seuil.

GÖPFERICH, Suzanne (2007). « Translation Studies and Transfer Studies. A Plea for Widening the Scope of Translation Studies ». Dans Yves Gambier, Miriam Shlesinger et Radegundis Stolze, dirs. *Doubts and Directions in Translation Studies*. Amsterdam et Philadelphia, John Benjamins, pp. 27-39.

GUILLAUME, Astrid (2007). « La traduction : théorie(s) et pratique(s), diachronie et synchronie, TICE ou non TICE ». *Texto!* XII, 3, pp. 1-7.

HUTCHEON, Linda (2006). *A Theory of Adaptation*. New York et London, Routledge.

LENTACKER, Firmin (1974). *La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations*. Lille, Librairie Giard.

SPIVAK, Gayatri Chakravorty (2003). *Death of a Discipline*. New York, Columbia University Press.

VERSCHAFFEL, Tom et Saartje VANDEN BORRE (à paraître). « Between Nations. Multiple Identifications among Belgian Migrants in Northern France, 1830-1914 ». Dans *National Identification from Below: Europe from the Late 18th Century to the End of the First World War*.

WEISSBROD, Rachel (2004). « From Translation to Transfer ». *Across Languages and Cultures*, 5, 1, pp. 23-41.

RÉSUMÉ : Traduction et transfert : pour une démarche intégrée

— La métaphorisation récente du concept de « traduction » tend à faire de ce dernier un équivalent, voire un substitut du concept de « transfert ». Une telle évolution, loin de rapprocher les études de traduction et la littérature comparée, suscite un éventail de problèmes aux plans théorique, méthodologique et analytique. L'article passera ces derniers en revue, avant de proposer une démarche intégrée, où le concept de transfert, défini comme un processus de circulation entre les systèmes littéraires, leurs sous-systèmes et leurs modèles de communication sera corrélé à la traduction. Suit une analyse d'un cas concret, encore inexploré par les historiens ou par les comparatistes : la migration massive au nord de la France de familles belges au XIX^e siècle, une migration qui s'accompagne d'un vaste processus de transfert d'un ensemble d'attitudes, de croyances, de savoirs et de savoir-faire investis dans les pratiques sociales, professionnelles ou culturelles du migrant. Quant aux pratiques verbales et littéraires, on observera que ce processus agit moyennant des procédures comme la traduction, l'imitation, l'édition, l'anthologie et le compte rendu. Ces techniques s'appliquent surtout à des genres mineurs et oraux tels que la chanson.

ABSTRACT: Translation and Transfer: Towards an Integrated Approach

— The recent use of “translation” as a metaphor tends to turn the latter into an equivalent of or even a substitute for the concept of “transfer.” Instead of bringing Translation Studies and Comparative Literature closer together, this evolution raises a wide range of theoretical, methodological and analytical problems. In response, this article proposes an integrated approach in which the concept of “transfer,” which is defined as a process of interaction between literary systems, their subsystems and their communication models, will be linked to the concept of “translation.” The approach is then applied to a case that has never been investigated by historians or comparatists, namely the massive migration of Belgian families towards the north of France in the 19th century. This migration was accompanied by an extensive transfer process of a wide range of attitudes, beliefs, knowledge and skills imbedded in the social, professional and cultural life of the migrant. As regards oral and literary practices, the transfer process functions by means of methods such as translation, imitation, publishing, anthologisation and review writing. These apply mainly to minor and oral genres, such as popular songs.

Mots-clés : traductologie, études de transfert, littérature comparée, migration, chanson populaire

Keywords: Translation Studies, Transfer Studies, Comparative Literature, migration, popular songs

Lieven D'hulst

K.U.Leuven

Campus Kortrijk

E. Sabbelaan 53

Kortrijk 8500 Belgique

Lieven.Dhulst@kuleuven-kortrijk.be